Destinataires : Intervenants de CanadaGAP

Date : 8 mars 2017

Objet : Le programme CanadaGAP obtient la pleine reconnaissance du gouvernement

CanadaGAP est très heureux d'annoncer que le Programme a obtenu la pleine reconnaissance du gouvernement.

« Ce résultat est la concrétisation de nombreuses années de travail. Nous sommes fiers d'obtenir cette reconnaissance », de déclarer Jack Bates, président du conseil d'administration de CanAgPlus. « Nous félicitons notre personnel dévoué et travailleur d'avoir franchi cette étape importante, et nous remercions les représentants du gouvernement pour leur engagement dans le processus. »

La reconnaissance du gouvernement est offerte aux programmes de salubrité alimentaire élaborés au Canada qui satisfont à toutes les exigences gouvernementales d'un programme techniquement viable et efficacement exécuté. Le processus d'obtention de la pleine reconnaissance comprend plusieurs étapes.

Étape	***Éléments examinés***	***Entité chargée de l'examen***	***Date d'achèvement***
Examen technique de la norme	• Modèles génériques HACCP (propres à certains produits) • Guides sur la salubrité des aliments	Représentants du gouvernement du Canada (fédéraux et provinciaux)	2004-2012
Examen technique du système de gestion	• Guide et procédures de gestion du Programme • Listes de contrôle de l'audit • Programme de formation des auditeurs	ACIA	2014-2015
Audit tierce partie pour évaluer la mise en œuvre et l'exécution du Programme	• Audit du bureau national • Évaluations des organismes de certification • Audits en présence de témoins à l'exploitation	Auditeur tiers et organismes d'accréditation	2015-2016
Évaluation gouvernementale des résultats de l'audit tierce partie	• Rapport de l'audit tierce partie • Évaluations de l'accréditation • Rapports des audits en présence de témoins	Représentants du gouvernement du Canada (fédéraux et provinciaux)	2016-2017

Quelles seront les retombées positives de la reconnaissance gouvernementale parmi les utilisateurs du programme?

« La reconnaissance du programme CanadaGAP par le gouvernement du Canada coïncide parfaitement avec l'initiative fédérale de modernisation de la réglementation, qui aura des répercussions considérables dans le secteur des fruits et légumes frais », de déclarer Heather Gale, directrice générale du programme CanadaGAP. « De nouveaux règlements sur la salubrité des aliments, qui comportent des exigences pour la production, la récolte et l'emballage des fruits et légumes frais destinés au commerce interprovincial ou à l'exportation, sont sur le point d'entrer en vigueur. Le programme est maintenant bien placé pour devenir un système modèle pour ses participants devant montrer qu'ils ont mis en œuvre des contrôles préventifs efficaces. »

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec le bureau de CanadaGAP.

CanadaGAP® est un programme qui a été élaboré au Canada en vue de promouvoir les bonnes pratiques agricoles (BPA ou « GAP ») parmi les fournisseurs de fruits et de légumes.

CANADAGAP®
Programme CanadaGAP ▪ 245, place Menten, bureau 312, Ottawa (Ontario), Canada K2H 9E8
Tél. : 613-829-4711 ▪ Téléc. : 613-829-9379 ▪ info@canadagap.ca ▪ www.canadagap.ca
CanadaGAP® est une dénomination commerciale de CanAgPlus